

Véhicule pr. transports mixtes	Marque RENAULT	Type ALOUETTE - R. 2136 A	Fiche d'homologation n° CH <u>1676 01</u>
-----------------------------------	--------------------------	------------------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "ALOUETTE" sur paroi frontale de cabine

"R. 2136 A" en préfixe du n° de châssis et sur plaquette du constructeur
(La lettre "A" est frappée par l'importateur)

Numéro du châssis frappé à droite s. face sup. longeron dev. siège passager et s. plaqu. construct.
Signe d'identification du moteur frappé "810-01" à gauche s. bloc dev. distributeur allumage (pl. rivée)
Constructeur RENAULT, BILLANCOURT (F) Importateur RENAULT (Suisse) S.A. REGENSDORF

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement S.r. avant
Direction à gauche Assistance -
Frein de service Hydr. exp. int. av. régul. puissance sel. charge
Frein auxiliaire Méc. exp. int. câble, (s. r. arrières)
Frein stationn. s. roues avant Frein pr. rem. -
Transmission Mécan. tte synchron. Nombre vit. 4
Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 100 km/h

MOTEUR Genre En ligne Temps 4
Marque RENAULT Carbur. B
Type 810-01
Position à l'avant Nombre cyl. 4
Alésage 73 Course 77
Cylindr. 1289 cm³ CV-Impot 6,56
CV-puiss. 40 (DII) à 4500 t/m
Refroidissement Eau
Bruit 75 dB (A) à 4500 t/m
Amortissement bruit 2 pots d'échappent *)

CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 4
Toit ouvert -
Nombre de places : Total 8 ; AV 2 ; milieu 3 ; AR 3 ; Places debout -

DIMENSIONS

	Voie	AV <u>1330</u>	AR <u>1420</u>
	Diam. braquage	<u>88,80</u>	DR <u>8,80</u>
Empattement	<u>2280</u> // (/ /)		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>4100</u>	<u>2450</u>	
Largeur	<u>1780</u>	<u>1570</u>	
Hauteur	<u>1950</u>	<u>1320</u>	
Porte à faux	AV <u>1090</u>		
	AR <u>730</u>	<u>640</u>	
	lat. <u>110</u>		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>680</u>		<u>405</u>	<u>1085</u> **)
Charge utile	<u>280</u>		<u>520</u>	<u>800</u>
Poids total	<u>960</u>		<u>925</u>	<u>1885</u>
Garantie fabr.	<u>1100</u>		<u>1000</u>	<u>1885</u>
Dimens. pneus	<u>165x380 C - TT - DUNLOP +)</u>			
Charge p. essieu	<u>1100</u> (2,7)		<u>1100</u> (2,7)	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable	kg			
**)	y compris 30 kg. de lest derrière l'essieu AR			

EQUIPEMENT

Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/CIBIE E 2 Avertisseur optique oui
 Feux de croisement Bilux asym. Feux de position 2/combinés
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électrique (1 ton) Niv. sonore 93 (dB/B)
 Essuie-glace 2/électriques (1 vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/combinés Catadioptrés 2/séparés 50 0
 Feux stop 2/combinés Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. 1/ à gauche Plaque forme haute / ~~2/3~~
 Rétroviseur 2/à l'ext. cabine Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/ av. lampe-témoin
 AV blanc latér. - AR rot
 Avert. clign. - Lampes de travail -
 Feux complémentaires : -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Vhc. pr. transports mixtes
 Marque & type RENAULT Alouette R 2136 A
 Chassis n° _____ (selon véhicule) _____
 Homologation n° CH 1676 01
 Forme de la carr. Limousine
 Couleur _____ (selon véhicule) _____
 Places ass. : Total 8 (2 avant)
 Poids à vide 1085 Carburant B
 CV 6,56
 Charge utile 800 Cylindrée 1289 cm³
 Poids total 1885 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé = R 2136 A 8951001

+) Pneumatiques : Peut également être équipé avec les pneumatiques suivants :

DUNLOP = 165-15/165x380 SP = Charge max. 1100 kg à 2,6

MICHELIN = 165-380 C et 165 x 380 X = Charge max. 1100 kg à 1,8

KLEBER-COLOMBES = 165 x 380 R = Charge max. 1100 kg. à 2,5 ou

165 SR-15/165x380 V 10 = Charge max. 1100 kg. à 2,6

*) Atténuation du bruit : 1 pot de détente 280 x 180 x 95 mm

1 pot principal marqué RENAULT 0 3

Orifice du tuyau d'échappement doit être prolongé vers l'AR jusqu'au bord de la carrosserie.

Lieu et date de l'expertise

REGENSDORF, 7.11.1968

La commission d'expertise